

221C0151
FR0000031122-FS0034

19 janvier 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

AIR FRANCE-KLM
(Euronext Paris)

Annule et remplace D&I 221C0109 du 13 janvier 2021

Par courrier reçu le 15 janvier 2021, la société Bank of America Corporation (Corporation Trust Center, Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré qu'elle **n'avait franchi en hausse aucun seuil**, le 7 janvier 2021, et qu'elle détenait¹ à cette date, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, 1 191 710 actions AIR FRANCE-KLM représentant autant de droits de vote, soit 0,28% du capital et 0,20% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Merrill Lynch International	0	ns	0	ns
Bofa Securities, Inc.	15 215	ns	15 215	ns
Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Incorporated	988	ns	988	ns
Bank of America, NA	1 175 337	0,27	1 175 337	0,20
U.S. Trust Co of Delaware	170	ns	170	ns
Total Bank of America Corporation	1 191 710	0,28	1 191 710	0,20

¹ Détention au titre du portefeuille de négociation.

² Sur la base d'un capital composé de 428 634 035 actions représentant 586 800 033 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.